

Communiqué de presse

Paris, le 08 février 2022

119^e session (extraordinaire) du CPF

Suspension du Burkina Faso des Instances de la Francophonie et report des IX^{es} Jeux de la Francophonie en 2023

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) s'est réuni en session extraordinaire ce mardi 8 février 2022 à Paris, par visio-conférence, sous la présidence de la Secrétaire générale, Louise Mushikiwabo. Il a notamment examiné la situation au Burkina Faso suite au coup d'Etat militaire perpétré le 24 janvier 2022. Evoquant sa récente condamnation du coup d'Etat militaire au Burkina Faso, la Secrétaire générale a rappelé que la prise du pouvoir par la force est une atteinte aux engagements pris par les États et gouvernements membres de la Francophonie dans la Déclaration de Bamako.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le CPF a condamné ces événements et décidé, conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako, de suspendre le Burkina Faso des Instances de la Francophonie. La résolution maintient toutefois les programmes de coopération multilatérale francophone en soutien au processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique ainsi que ceux bénéficiant directement aux populations civiles.

Le CPF exige la libération immédiate et sans condition du Président Roch Marc Christian Kaboré et invite le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) à garantir le respect des droits et des libertés fondamentales de toutes et tous. Le Conseil a demandé à la Secrétaire générale de mobiliser la Francophonie en vue d'accompagner, aux plans politique et technique, le processus de transition et de retour à l'ordre constitutionnel au Burkina Faso.

Le déficit de démocratie et de sécurité dans l'espace francophone sera à l'ordre du jour des discussions de la $40^{\rm e}$ Session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), qui se tiendra le 16 mars 2022 à Paris.

Enfin, conformément aux recommandations du Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) tenu le 25 janvier, le CPF s'est prononcé pour le report d'une année des IX^{es} Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Kinshasa en 2023 à une date encore à préciser au regard de l'agenda sportif international. Cette décision a fait suite à un échange portant sur l'état d'avancement de l'organisation des IX^{es} Jeux de la Francophonie ainsi que sur les possibilités d'une large participation des jeunes athlètes et artistes francophones.

L'OIF compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contact Presse: media@francophonie.org